



**Notre Code de conduite**  
Faire ce qui est juste



# Contenu

Un message de la part de Margherita	3	<b>Respect de la loi</b>	<b>25</b>	<b>Politiques publiques et communications</b>	<b>40</b>
Pourquoi nous avons un Code de conduite	4	Délit d'initié	26	Parler au nom de Vodafone	41
Le Digital Vodafone Way	5	Droit de la concurrence	27	Utilisation des médias sociaux	42
Prise de décision éthique	6	Lutte contre le blanchiment d'argent	28	<b>Vie privée</b>	<b>43</b>
Qu'est-ce que cela signifie pour moi ?	7	Sanctions	29	Notre engagement en matière de protection de la vie privée	44
<b>Speak up</b>	<b>8</b>	Contrôles commerciaux	30	Principes de protection de la vie privée	45
Comment puis-je m'exprimer ?	10	<b>Santé et sécurité</b>	<b>31</b>	Comment appliquer nos principes de confidentialité	46
<b>Conduite individuelle</b>	<b>11</b>	Les règles absolues	33	<b>Employés</b>	<b>47</b>
Corruption et paiements irréguliers	12	Champs électromagnétiques (CEM)	34	Diversité et inclusion	48
Conflits d'intérêts	14	Drogues et alcool	35	Prévenir le harcèlement et l'intimidation	50
Cadeaux et invitations	16	<b>Intégrité financière</b>	<b>36</b>	<b>Communautés et société</b>	<b>51</b>
Frais de déplacement et de séjour	18	Engagements en matière de contrats et de dépenses	38	<b>Environnement</b>	<b>53</b>
Gestion de nos informations et documents	19	Exploiter une chaîne d'approvisionnement responsable	39	<b>Définitions</b>	<b>56</b>
Sécurité	20				
Classification et protection de l'information	22				
Notre marque	23				
Droits de propriété intellectuelle (DPI)	24				

## Un message de la part de Margherita

Notre objectif est de nous connecter pour un meilleur avenir et je suis incroyablement fière du travail que nous accomplissons ensemble.

Il est clair pour moi que Vodafone doit changer pour grandir et devenir un opérateur télécom d'excellence en Europe et en Afrique. Nous avons besoin de marchés autonomes et agiles axés sur nos clients, et nous devons simplifier notre fonctionnement en réduisant la complexité. Cependant, ce qui ne changera pas, c'est notre engagement envers notre objectif et notre respect de notre code de conduite. Veuillez vous assurer de le lire et de le comprendre.

Chacun a une voix. Si vous avez des préoccupations, notre processus Speak Up est à votre disposition.

Chez Vodafone, nous nous engageons à faire ce qui est juste.

Merci,

**Margherita Della Valle**  
**Directrice générale**



## Pourquoi nous avons un Code de conduite

Faire ce qui est juste signifie que nous devons toujours agir avec intégrité pour nous assurer d'obtenir la confiance de nos clients, de nos collègues, de nos partenaires commerciaux et des communautés dans lesquelles nous travaillons.

Notre Code de conduite définit ce que nous attendons de chaque personne travaillant pour et avec Vodafone. Il souligne également nos responsabilités envers nos collaborateurs, nos partenaires et nos actionnaires.

Le Code de conduite nous aide tous à prendre des décisions éclairées et nous indique où obtenir de plus amples renseignements.

« La confiance est fondamentale dans tout ce que nous faisons. »

### À propos de nos principes d'affaires

Nos Principes d'affaires sont à la base de notre mode de travail, partout où nous exerçons nos activités, et ils sont au cœur de notre Code de conduite. Vous les trouverez en surbrillance au début de chaque section du Code de conduite.

### Qu'est-ce que le Code de conduite ?

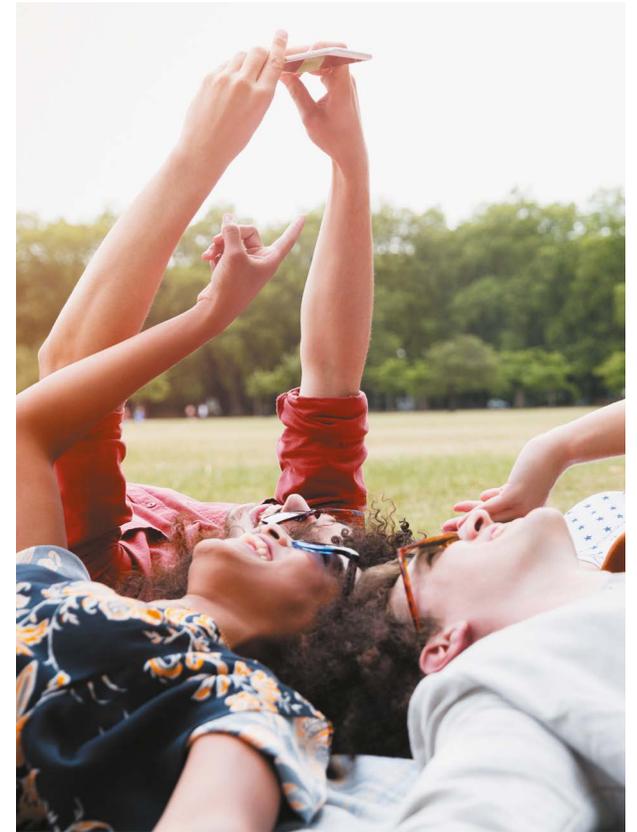
Le Code de Conduite est notre document stratégique central, qui décrit les exigences auxquelles chaque personne travaillant pour et avec Vodafone doit se conformer, quel que soit son lieu de travail. Il se peut également que vous ayez d'autres politiques que vous devez respecter et qui sont propres à votre rôle ou à votre marché local.

### A qui s'adresse le Code de conduite ?

Notre Code de conduite s'adresse à tous ceux qui travaillent pour et avec Vodafone : employés, directeurs, entrepreneurs, filiales, coentreprises et fournisseurs. Nous attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent les mêmes normes et qu'ils se conforment à notre Code d'achat éthique.

### Quelles sont les conséquences d'une non-conformité ?

Le non-respect de notre Code de conduite entraîne des conséquences très graves. Nous prenons des mesures disciplinaires et nous congédions même des gens, au besoin.



# Le Digital Vodafone Way

Le Digital Vodafone Way définit nos valeurs fondamentales dans notre mode de travail, afin que nous suscitions l'admiration de nos clients, nos actionnaires, les gens avec qui nous travaillons et les communautés dans lesquelles nous travaillons.

## Admiration

### Obsédé par le client

- S'immerge dans l'expérience client, se familiarise avec les produits
- Assume la responsabilité d'une expérience client personnalisée
- Utilise un radar externe pour comprendre les tendances des clients et des produits

### Vodafone numérique

- Soit d'innovation, de créativité, d'expérimentation et de prise de risques - échouer rapidement, apprendre rapidement et s'adapter rapidement
- Se lance dans les nouvelles technologies
- Prend des décisions fondées sur les données et l'intelligence artificielle
- Adopte des méthodes de travail agiles telles que le prototypage, la collaboration, la transversalité, la réflexion sur le design, le lean

### Ambitieux et compétitif

- Se fixe des attentes élevées à lui-même et aux autres
- Est un étudiant à vie (une " éponge de connaissances "), se développe continuellement, a un esprit curieux
- S'efforce de surpasser les performances de ses concurrents, regarde au-delà des références internes

### Une entreprise aux racines locales

- Collabore avec d'autres personnes, tant à l'interne qu'à l'externe (au sein d'un écosystème plus vaste)
- Recherche, partage et adopte activement les meilleures pratiques
- Prend les meilleures décisions pour Vodafone à part entière

## Vitesse

- Donne la priorité aux bonnes choses, se concentre
- Démontre un sentiment d'urgence pour lui-même et pour les autres
- Analyse, décide et exécute rapidement



## Simplicité

- Communique de façon claire, directe et cohérente
- Développe des solutions " faciles à utiliser " (processus, produits, interfaces, etc.) pour nos clients/employés
- Conteste les méthodes de travail conventionnelles, simplifie et/ou élimine le travail



## Confiance

- Faites ce que vous dites que vous ferez
- Fait confiance à d'autres pour assurer
- Appuie les décisions une fois qu'elles ont été prises



## Leader admiré

- Crée une direction " ciblée ", suscite l'engagement
- Habilite, encadre et responsabilise
- Renforce les capacités grâce au talent, à la diversité des équipes et à une organisation légère et efficace
- Démontre une mentalité et des comportements d'appropriation

## Prise de décision éthique

Face à des choix difficiles, il peut parfois être difficile de faire ce qui est juste. Vous pouvez utiliser l'outil de prise de décision ci-dessous pour vous aider, vous ou votre équipe, à prendre des décisions difficiles.

Pour vous aider à décider si vous faites ce qui est juste, vous devriez vous poser les questions suivantes :



**Pensez**



**Demandez**



**Agissez**



**Est-ce légal et éthique ?**



**Est-ce conforme à notre Code ?**



**Est-ce que cela convient à nos clients ?**



**Seriez-vous fier de parler de vos actions à d'autres ?**

Si vous répondez " non " à l'une ou l'autre de ces questions, ou si vous n'êtes pas certain, vous devriez vous arrêter et demander conseil ou consulter la section correspondante du Code et nos politiques.



**Contact préféré :**

Votre supérieur hiérarchique

Votre équipe de conformité locale



## Qu'est-ce que cela signifie pour moi ?

Nous nous attendons à ce que vous fassiez ce qui suit :

- Vous comporter d'une manière éthique, en étant fier de vos actions et de vos décisions
- Respecter les principes et les règles de notre Code de conduite et vous acquitter de vos obligations légales et réglementaires
- Comprendre le Digital Vodafone Way et utiliser les principes énoncés dans ce Code dans votre travail quotidien
- Vous exprimer si vous estimez qu'une pratique de travail n'est pas éthique ou sécuritaire ou si elle enfreint notre Code de conduite.

### Respect de la loi

Vodafone opère dans plusieurs pays. Notre Code de conduite ne peut pas couvrir l'ensemble des lois et règlements en vigueur dans tous ces pays. Familiarisez-vous toujours avec les lois et règlements pertinents qui sont applicables là où vous travaillez. S'il y a une différence entre une exigence légale locale et notre Code, appliquez la norme la plus stricte.

En cas de doute, contactez votre supérieur hiérarchique, le service juridique, les RH ou l'équipe de conformité.

### Supérieurs hiérarchiques

**Si vous êtes un supérieur hiérarchique, vous avez un rôle important à jouer pour veiller à ce que votre équipe comprenne et applique notre Code de conduite. En particulier, nous nous attendons à ce que vous fassiez ce qui suit :**

- Être un modèle à suivre en faisant ce qui est juste
- Vous assurer que les membres de votre équipe connaissent bien notre Code et qu'ils le comprennent
- Tenir les membres de votre équipe responsables de la conformité à notre Code.





# Speak up

➤ [Comment puis-je m'exprimer ?](#)

## Speak up

Si vous remarquez ou entendez au travail un comportement qui, selon vous, constitue une violation de notre Code de conduite ou semble illégal ou immoral, veuillez le signaler. Vous devez signaler tout comportement que vous soupçonnez être illégal ou criminel. Il peut s'agir de corruption, de fraude, de fixation des prix ou d'infraction à la confidentialité des données.

Vous devez également signaler tout abus de nos systèmes, processus ou politiques. Il peut s'agir d'intimidation ou de harcèlement, d'un conflit d'intérêts, d'un danger pour la santé et la sécurité des employés ou du public, de violations potentielles des droits de la personne ou de problèmes environnementaux graves.

Vodafone a une politique de non-représailles lorsqu'un problème réel a été signalé. Aucune mesure ne sera prise à votre encontre si vous signalez de telles préoccupations, même s'il n'y a aucune preuve de conduite illégale ou de violation de la conformité.

Je suis un entrepreneur travaillant sur un contrat Vodafone et j'ai un problème à signaler. Puis-je utiliser la ligne externe Speak up ?

Oui. La ligne externe Speak up est à l'usage des employés et des sous-traitants ainsi que des fournisseurs, partenaires commerciaux, coentrepreneurs et agents de Vodafone.

Je m'inquiète des actions d'un collègue. Comment dois-je le signaler ?

Le plus important, c'est que vous fassiez part de vos préoccupations. En fin de compte, peu importe la méthode que vous choisissez. Si vous vous sentez à l'aise à l'idée de parler à votre supérieur hiérarchique, faites-le. Votre supérieur hiérarchique est là pour vous soutenir et peut vous aider à choisir la bonne ligne de conduite.

Je crains que mes collègues ne réalisent que j'ai soulevé une préoccupation. Sera-t-elle gardée confidentielle ?

La protection de l'identité des personnes qui soulèvent une préoccupation de bonne foi est notre priorité. Vodafone ne tolérera pas de représailles contre un employé qui soulève une préoccupation réelle. Nous préserverons la nature privée et confidentielle de ce que vous nous direz tout au long du processus d'enquête, sous réserve de nos obligations légales. Des rapports anonymes sont également disponibles dans la plupart des marchés, y compris en option dans le cadre de notre ligne externe Speak up, bien que cela puisse limiter notre capacité à mener une enquête.

## Comment puis-je m'exprimer ?

### Étape 1. Signalez-le à votre supérieur hiérarchique :

Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de soulever vos préoccupations. Pour vous faciliter la tâche, nous avons une politique de communication ouverte. Nous vous encourageons donc à discuter avec votre supérieur hiérarchique de tout problème ou problème potentiel qui vous concerne.

### Étape 2. Signalez-le à votre équipe RH locale :

Si'il n'est pas approprié de discuter de la question avec votre supérieur hiérarchique, vous devriez en discuter avec votre équipe RH locale.

### Étape 3. Signalez-le de manière confidentielle à notre hotline externe Speak up disponible par téléphone ou via l'application :

Vous voudrez peut-être faire part de vos préoccupations à quelqu'un qui est encore plus éloigné de la situation. Il peut y avoir des occasions où le signalement d'une préoccupation à l'interne n'est pas approprié ou ne semble pas être la bonne approche. Toute personne travaillant pour ou avec Vodafone peut faire un rapport via la hotline externe, qui peut être contactée en toute confidentialité par téléphone ou via une application dédiée.

### Que se passe-t-il ensuite ?

Les étapes ci-dessous décrivent ce que nous faisons lorsque quelqu'un soulève une préoccupation :

- Lorsque vous soulevez une préoccupation, une décision sera prise quant au service qui fera progresser le dossier : Les équipes Ressources Humaines, Sécurité d'Entreprise ou Juridique ou les équivalents du Groupe
- Nous communiquerons ensuite avec la personne qui soulève la question (ce qui peut se faire par l'entremise de la ligne téléphonique externe Speak up en fournissant une épinglette d'accès) pour nous assurer d'avoir toute l'information dont nous avons besoin et pour discuter des prochaines étapes
- Si nous décidons de procéder à une enquête, un expert qualifié mènera une enquête et tiendra la personne qui a soulevé la question informée tout au long du processus
- Nous tiendrons des dossiers transparents et exacts de toutes les divulgations et de toutes les actions suivantes.



D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone



**Contact préféré :**  
Votre supérieur hiérarchique  
L'équipe RH locale

# Conduite individuelle

- **Corruption et paiements irréguliers**
- **Conflits d'intérêts**
- **Cadeaux et invitations**
- **Frais de déplacement et de séjour**
- **Gérer nos informations et documents**
- **Sécurité**
- **Classification et protection de l'information**
- **Notre marque**
- **Droits de propriété intellectuelle (DPI)**



## Corruption et paiements irréguliers

La loi interdit la corruption dans tout type de contexte commercial. Chez Vodafone, nous nous engageons à lutter contre toutes les formes de corruption.

Un pot-de-vin peut prendre de nombreuses formes, par exemple :

- Paiements de facilitation et pots-de-vin
- Donner ou accepter des cadeaux et des invitations peut également relever de la corruption dans certaines situations.

Les paiements de facilitation sont illégaux. Vodafone ne les tolérera pas à moins que la sécurité personnelle d'un employé ne soit en danger, auquel cas l'affaire doit être signalée à votre équipe juridique locale dès que possible.

De nombreux pays interdisent d'offrir ou de donner des articles de valeur aux agents publics dans le but d'influencer leurs actions. L'une des façons de nous assurer que cela ne se produise pas consiste à ne pas faire de dons à des partis politiques. ⓘ

Les méthodes de travail locales ne font pas exception à ces règles. Ces règles s'appliquent non seulement à tous les employés de Vodafone mais aussi à toute personne autorisée à agir au nom de l'entreprise ou à la représenter, comme les agents, conseillers, représentants ou intermédiaires.

« Vodafone a une tolérance zéro à l'égard de la corruption - aucun employé de Vodafone ne doit donner ou recevoir un pot-de-vin sous quelque forme que ce soit. La corruption n'est pas seulement illégale, elle est aussi immorale. »

### Principe d'affaires | Conduite individuelle

Nous agissons avec honnêteté, intégrité et équité dans nos relations internes et externes. Nous ne tolérons aucune forme de corruption, y compris les offres inappropriées de paiements ou de cadeaux à des employés ou de la part d'employés. Nous évitons tout contrat qui pourrait entraîner ou suggérer un conflit d'intérêts entre les activités personnelles et l'entreprise. Nous n'offrons ni n'acceptons aucune invitation ni aucun cadeau qui pourrait sembler entraîner une obligation. Nous entretenons des relations mutuellement bénéfiques et cherchons à promouvoir l'application de nos principes commerciaux auprès de nos partenaires et fournisseurs.

## À faire

- Être prudent lorsque vous offrez ou recevez des cadeaux ou des invitations, surtout lorsqu'il s'agit d'un agent public. Voir la section Cadeaux et invitations pour de plus amples renseignements ⓘ
- S'assurer que tous les cadeaux et les invitations sont autorisés par la loi locale
- Savoir que Vodafone peut être tenu responsable des actions de tiers
- Savoir que même les dons de bienfaisance peuvent être considérés comme des pots-de-vin si les paiements sont faits pour faciliter un processus ou obtenir un avantage commercial
- En cas de doute, demander à votre équipe juridique.

## À ne pas faire

- Donner ou recevoir un pot-de-vin sous une forme quelconque. ⓘ
- Faire des paiements de facilitation
- Utiliser son poste au sein de Vodafone pour essayer d'influencer toute autre personne (à l'intérieur ou à l'extérieur de Vodafone) à faire des contributions politiques ou à apporter un soutien à un parti politique.

Mon équipe veut réunir des fonds pour une œuvre caritative locale, y a-t-il des restrictions quant à qui faire un don ?

Il n'y a aucune restriction sur les dons personnels. Tout don fait au nom de Vodafone doit toujours être fait par l'intermédiaire de la Fondation Vodafone.



## Conflits d'intérêts

Si vous vous trouvez dans une situation où vos intérêts personnels et professionnels risquent d'entrer en conflit, vous êtes tenu de déclarer, faire approuver et enregistrer ces conflits d'intérêts potentiels. Tout conflit réel doit être évité/éliminé.

Pour vous aider à décider si vous faites face à un conflit d'intérêts potentiel, imaginez que vous expliquez vos actions à vos amis, à un collègue ou aux médias et demandez-vous si vous vous sentiriez à l'aise. Votre supérieur hiérarchique pourra vous aider à déterminer s'il existe un conflit et s'il s'agit d'un cas réel ou potentiel.

Afin de prévenir tout conflit potentiel ou perçu, des règles supplémentaires s'appliquent lors de l'embauche d'employés du gouvernement ou d'autres employés du secteur public. Veuillez lire la Politique sur les conflits d'intérêts pour plus d'informations.



Je travaille à temps partiel dans mon entreprise familiale. Dois-je parler à mon supérieur hiérarchique ?

Oui. Même si l'activité n'est pas liée à Vodafone. Votre supérieur hiérarchique vous aidera à déterminer si votre situation est un conflit réel ou potentiel et vous guidera sur les mesures à prendre dans les deux cas.

Un ami proche est en train de postuler pour un emploi chez Vodafone, est-ce que c'est acceptable ?

Nous vous encourageons à recommander Vodafone comme lieu de travail idéal. Toutefois, vous devez vous assurer que vous n'êtes pas impliqué dans le processus de recrutement et que le poste en question ne vous est pas rattaché.

Voici quelques exemples de **conflits d'intérêts réels** qu'il faut éviter ou résoudre immédiatement :

- Toute activité commerciale extérieure qui vous empêche de consacrer le temps et l'attention nécessaires à vos responsabilités au sein de Vodafone
- Recrutement ou gestion d'un parent ou d'un partenaire
- Recrutement d'une personne en raison de ses relations politiques importantes dont vous avez l'intention de profiter pour Vodafone
- Un intérêt personnel dans un fournisseur, un client ou un concurrent qui influence vos décisions au travail
- Utiliser les ressources de Vodafone pour des activités politiques.

Voici quelques exemples de **conflits d'intérêts potentiels**, qui sont des situations dans lesquelles vous devez convenir d'un moyen de vous assurer que le conflit ne se matérialise pas, obtenir l'approbation et enregistrer l'intérêt :

- Appartenance (vous-même ou un proche parent) au conseil d'administration d'une autre société ou organisation
- Autre emploi
- Une relation étroite avec un cadre supérieur d'un concurrent ou d'un fournisseur
- Travailler dans le même service que votre partenaire ou proche parent
- Un intérêt financier important (de vous-même ou d'un proche parent) dans un fournisseur ou une entreprise cliente. Si vous n'êtes pas certain du degré d'importance de votre intérêt, consultez votre équipe RH locale.



D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone



**Contact préféré :**  
Votre supérieur hiérarchique  
L'équipe RH locale

## À faire

- Agir dans le meilleur intérêt de Vodafone, en reconnaissant les conflits d'intérêts potentiels
- Discuter de vos préoccupations avec votre supérieur hiérarchique/équipe RH et enregistrer tout conflit d'intérêts potentiel
- Vous éloigner des secteurs d'activité dans lesquels vous avez un intérêt personnel.

### Que faire si vous pensez être dans une situation de conflit d'intérêts potentiel ?

**Étape 1** Déclarez votre conflit d'intérêts potentiel en informant votre supérieur hiérarchique et votre partenaire commercial RH.

**Étape 2** Convenez de la façon dont elle sera gérée et obtenez l'approbation de votre supérieur hiérarchique et de l'équipe RH locale.

**Étape 3** Enregistrez la situation en ligne via le registre des conflits d'intérêts afin que vous et l'entreprise soyez protégés.

## Cadeaux et invitations

Nous sommes en faveur d'invitations raisonnables et proportionnées dans le cadre d'une relation d'affaires normale. Cependant, nous interdisons de donner ou de recevoir des cadeaux ou des invitations qui sont excessifs ou inappropriés. ⓘ

Nous devons nous assurer de ne jamais être influencés ou chercher à influencer par des cadeaux ou des invitations. Par exemple, nous ne donnons ou ne recevons pas de cadeaux ou d'invitations pendant un processus d'appel d'offres ou de négociations contractuelles.

La politique anti-corruption de Vodafone décrit les principes que nous devons tous suivre, y compris la nécessité d'obtenir une approbation et d'enregistrer les articles donnés ou reçus.

Nous avons également d'autres processus d'approbation pour donner ou recevoir des cadeaux ou des invitations à des fonctionnaires.

### À faire

- S'assurer que le don ou la réception de cadeaux est rare
- Penser au contexte du cadeau ou de l'invitation et s'assurer qu'il y a une raison commerciale légitime : imaginer l'impression que cela pourrait donner à une personne extérieure à Vodafone ou à la une du journal
- Si un cadeau ou une invitation implique la participation d'un agent public, consulter votre équipe de conformité locale, car vous pourriez avoir besoin de l'approbation supplémentaire du directeur des affaires extérieures du groupe
- Connaître et comprendre les règles qui régissent les cadeaux et invitations sur votre marché
- Demander l'approbation et enregistrer les cadeaux ou les invitations lorsque votre procédure l'exige.

### À ne pas faire

- Donner ou accepter des cadeaux ou des invitations d'une valeur inappropriée
- Offrir ou accepter des cadeaux ou des invitations au cours d'un processus d'appel d'offres ou de négociations contractuelles
- Donner ou accepter de l'argent en espèces ou équivalent.
- Offrir ou accepter des cadeaux ou des invitations qui ne sont pas destinés à un intérêt commercial légitime
- Demander des cadeaux ou des invitations.



J'ai été invité à dîner par un fournisseur potentiel qui soumissionne actuellement pour un nouveau contrat. Que dois-je faire ?

Vous devriez refuser. Il ne convient pas d'aller déjeuner ou dîner ou d'accepter toute autre invitation d'un fournisseur au cours d'un processus d'appel d'offres ou de proposition.

J'ai reçu un cadeau de grande valeur d'un fournisseur et je ne veux pas l'offenser en le rendant. Que dois-je faire ?

Il est important que vous en informiez votre supérieur hiérarchique et que vous demandiez conseil à votre équipe RH ou juridique locale. À l'idéal, vous devriez poliment refuser et rendre le cadeau. Si ce n'est pas possible, l'article doit être donné à une œuvre de charité.

Je voyage à l'étranger plus tard ce mois-ci et j'ai besoin d'obtenir un visa de travail rapidement. La personne qui traite ma demande à l'ambassade m'a dit qu'elle peut accélérer le processus si je paie un petit montant en espèces. Est-ce acceptable ?

Non. Cela ressemble à un paiement de facilitation. Il s'agit d'une forme de corruption qui est illégale. Vous devriez refuser l'offre et signaler le problème à votre équipe juridique locale. S'il existe une option pour obtenir un service officiel plus rapide, par exemple dans le cadre d'un service accéléré accessible au public, vous pouvez y recourir. Toutefois, si vous n'êtes pas certain, vous devriez toujours consulter votre équipe juridique locale pour obtenir des conseils.

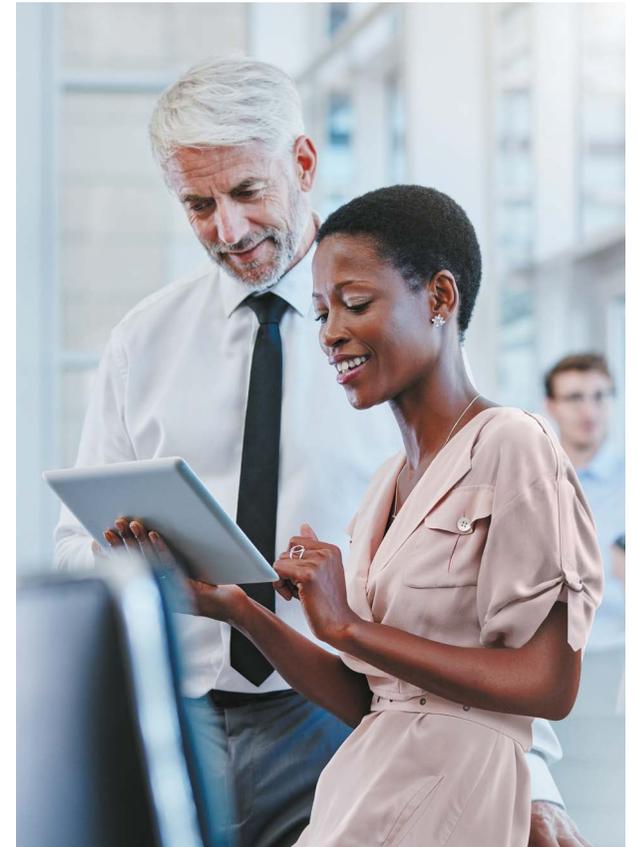


D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone



**Contact préféré :**

Votre supérieur hiérarchique  
Votre équipe juridique locale  
Équipe anti-corruption du Groupe



## Frais de déplacement et de séjour

Votre politique locale en matière de déplacements et de dépenses énonce les règles que vous devez suivre. Il contient toutes les informations pertinentes, y compris les instructions sur la façon d'utiliser notre agence de voyage désignée et de réserver en ligne.

Veillez noter que les réservations de voyage et d'hébergement faites par d'autres voies ne seront pas remboursées.

Lorsque vous planifiez votre voyage, essayez de trouver le bon équilibre entre les besoins de votre entreprise, l'impact environnemental, le coût financier et votre santé et votre bien-être.



### À faire

- Suivre les règles de votre politique locale en matière de déplacements et de dépenses
- Réserver une classe de voyage et un hôtel appropriés à partir de la liste pré-approuvée
- Avoir une méthode approche soucieuse des coûts et ne réclamer que les dépenses raisonnables et nécessaires aux fins de l'entreprise
- Tenir compte de votre impact sur l'environnement et utiliser des systèmes web/vidéo/audio au lieu de voyager
- Obtenir les approbations appropriées pour vos dépenses
- Fournir les bons justificatifs de vos demandes de remboursement de dépenses.

Mes frais de déplacement au bureau coûtent cher. Est-ce que je peux en réclamer une partie ?

Les déplacements normaux à destination de votre lieu de travail ne peuvent pas être remboursés. Il peut y avoir des exceptions en dehors des heures de travail ; consultez votre politique locale pour plus de détails.

Puis-je demander le remboursement des frais de voyage de mon partenaire ou de mon conjoint pour voyager avec moi ?

Le fait d'emmener votre partenaire, un ami ou un membre de votre famille en voyage d'affaires ne constitue pas une dépense déductible. La seule exception concerne certaines missions à l'étranger pour lesquelles nous offrons une assistance en matière de frais de déplacement - le cas échéant, ces frais seront discutés avec vous directement avant votre mission.

## Gestion de nos informations et documents

S'il n'y a pas de raison commerciale ou d'obligation légale de conserver les documents, ceux-ci devraient être détruits d'une manière respectueuse de l'environnement. Le fait de conserver l'information plus longtemps que nécessaire ne fait qu'accroître notre besoin d'installations d'entreposage.

### À faire

- Respecter les procédures qui vous concernent et qui sont énoncées dans votre politique locale de gestion et de conservation des documents
- Ne conserver les documents qu'aussi longtemps que l'exige votre calendrier local de conservation des documents.

Je pense que je vais conserver tous mes documents, au cas où ils seraient nécessaires à l'avenir. Est-ce acceptable ?

Il faut être sélectif. Certains documents doivent être conservés à des fins de vérification, pour des raisons fiscales ou juridiques. Par exemple, les documents pertinents à une enquête ou à un litige devraient être conservés jusqu'à ce que l'enquête ou le litige soit complètement résolu. En revanche, une invitation à une réunion qui a déjà eu lieu est un exemple de document que vous devriez détruire.



D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone



**Contact préféré :**  
Votre supérieur hiérarchique  
Votre équipe juridique locale



# Sécurité

La sécurité de nos actifs, de notre personnel et des renseignements concernant nos clients est essentielle pour que nous puissions tenir notre promesse de créer un avenir numérique sûr. Chacun d'entre nous est responsable de la protection et de la sécurité de Vodafone et de ses clients. Le Cyber Code est à la base du mode de travail et de comportement attendu de tous les employés de Vodafone afin de protéger notre cybersécurité.

**Le Cyber Code**

**TOUJOURS** utiliser l'authentification multifactorielle pour les systèmes distants qui contiennent des informations à caractère sensible

**NE JAMAIS** autoriser dans l'infrastructure de Vodafone des systèmes en fin de vie et qui ne sont pas pris en charge, et ne jamais libérer de produits ou services non sécurisés

**TOUJOURS** appliquer les derniers correctifs de sécurité, clore les vulnérabilités critiques et élevées et configurer les systèmes en toute sécurité

**NE JAMAIS** cliquer sur des liens ou télécharger d'information sans en connaître la provenance. Signaler les comportements suspects

**TOUJOURS** supprimer l'accès lorsque le personnel change de rôle ou quitte Vodafone. Sécuriser l'accès privilégié et ne l'utiliser que pour des tâches privilégiées

**Ne JAMAIS** partager ou réutiliser vos mots de passe. Plus c'est long, plus c'est fort

**TOUJOURS** classer, étiqueter et protéger l'information avec laquelle vous travaillez



« Chacun d'entre nous est responsable de la protection et de la sécurité de Vodafone et de ses clients. »

### À faire

- Respecter le Cyber Code en tout temps
- S'assurer que tous les employés et invités portent et affichent leur badge d'identité lorsqu'ils se trouvent dans les locaux de Vodafone, et qu'ils les enlèvent dans les lieux publics
- Télécharger l'application International SOS et enregistrer le numéro de la ligne d'assistance 24h/24 et 7j/7 en cas de besoin
- Signaler toute atteinte à la protection des données dans les 72 heures à [csoc@vodafone.com](mailto:csoc@vodafone.com).

### À ne pas faire

- Se connecter à un réseau wi-fi gratuit/public sauf en cas d'utilisation d'un réseau privé virtuel approuvé
- Partager des informations à caractère sensible/confidentielles avec toute personne qui n'a pas besoin de les connaître ⓘ
- Laisser son ordinateur déverrouillé lorsqu'on ne travaille pas à proximité
- Discuter de ou travailler avec des informations confidentielles dans des lieux publics.

 D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone  
Bibliothèque des politiques de sécurité  
Portail de sécurité Vodafone

 **Contact préféré :**  
Équipe de sécurité locale

# Classification et protection de l'information

Tous les documents, présentations et courriels constituent des informations commerciales essentielles qui doivent être classées correctement.

## C1 Public

Peut circuler librement en dehors de Vodafone.  
L'approbation de la publication initiale est requise de la part des services de l'entreprise responsable des déclarations publiques.  
En voici quelques exemples :  
Communiqués de presse, déclarations publiques et documents de marketing.



## C2 Généralités

Seuls les employés de Vodafone, les sous-traitants autorisés ou des tiers de confiance peuvent y accéder.  
Exemples : tout ce qui n'est pas classé C1, C3 ou C4.



## C3 Confidentiel

Diffusé à l'interne uniquement sur la base du besoin de savoir ou avec un accord de non-divulcation pour des tierces parties. Une infraction à la sécurité entraînerait une atteinte à la réputation et une pénalité financière importante.  
En voici quelques exemples :  
Renseignements sur les clients et renseignements personnels, ententes commerciales et renseignements sur les produits et la conception technique.



## C4 Secret

Distribué uniquement aux personnes nommées.  
L'information doit être cryptée et contrôlée de près. Une brèche de sécurité aurait un impact majeur sur les clients, la loi ou le cours des actions.  
En voici quelques exemples :  
Données sur les fusions et acquisitions, affaires juridiques et contenu des communications avec les clients.



## Non Vodafone

Les informations personnelles qui n'appartiennent pas à Vodafone et qui sont visibles de Vodafone et de tierces parties.

Marquage automatique ajouté au bas de page de votre document

Pas de marquage

## Notre marque

Nous avons l'une des marques les plus précieuses au monde. Nous devons protéger ce bien précieux en l'utilisant de façon cohérente. Vous pouvez contribuer à protéger la marque Vodafone en suivant les directives de notre marque. Cela nous aidera à nous assurer que notre marque est bien gérée, protégée et qu'elle suscite la confiance, la loyauté et l'admiration.

### À faire

- Respecter les directives de notre marque
- Signaler toute suspicion d'utilisation abusive des marques commerciales, logos ou autres DPI de Vodafone, y compris les produits contrefaits.

### À ne pas faire

- Autoriser tout tiers à utiliser la marque ou le logo Vodafone sans en discuter au préalable avec votre équipe juridique locale.



## Droits de propriété intellectuelle (DPI)

Nos DPI sont un atout précieux qui nous différencie de nos concurrents. Si nous ne parvenons pas à protéger et à enregistrer ces DPI, nous perdons l'actif. Nous obtenons des brevets pour protéger nos idées, y compris les progrès technologiques, les nouveaux produits et services. Chacun d'entre nous est responsable de la gestion de nos DPI et de la prévention de leur utilisation non autorisée. Il est tout aussi important que nous respections les DPI des autres.

Il nous incombe également de mettre en place les cadres juridiques appropriés avec nos partenaires et fournisseurs pour soutenir nos objectifs commerciaux et gérer efficacement les avantages et les risques.



Vous trouverez des renseignements complémentaires sur le réseau interne de Vodafone



### Contact préféré :

Votre équipe juridique locale  
L'équipe Marques  
Équipe DPI

### À faire

- Vous assurer que vos idées de produits techniques innovateurs sont examinées en vue d'une éventuelle protection par brevet
- Transmettre immédiatement toutes les questions relatives aux DPI à votre équipe juridique locale.

### À ne pas faire

- Utiliser des logiciels libres sans vérifier les conditions de licence.

Je ne sais pas si une idée que j'ai eue vaut quelque chose. Puis-je en discuter avec nos fournisseurs pour obtenir leur avis ?

Non. Vous devriez d'abord discuter de l'idée avec votre équipe. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez contacter votre équipe juridique locale ou l'équipe chargée des DPI.

Parfois, je vois des produits portant le logo Vodafone sur un stand de mon marché local. Je pense qu'ils sont contrefaits. Dois-je le faire savoir à quelqu'un ?

Oui. Vous devez faire part de vos préoccupations à votre équipe juridique locale et envoyer autant d'informations que possible à l'équipe des marques commerciales. Il est important que nous protégions notre marque et notre réputation. Il se peut qu'on vous demande d'acheter un exemplaire de l'article pour faciliter l'enquête.

Au sein de mon équipe, nous discutons d'extensions pour les produits et services existants, mais nous n'avons pas trouvé d'endroit pour saisir nos idées. Un tel lieu existe-t-il ?

Oui. Il existe un outil d'idéation sur l'intranet qui permet de partager une idée, un nouveau concept ou une proposition en toute simplicité.

# Respect de la loi

- **Délit d'initié**
- **Droit de la concurrence**
- **Lutte contre le blanchiment d'argent**
- **Sanctions**
- **Contrôles commerciaux**

« Nous nous efforçons de nous conformer à toutes les lois nationales et internationales applicables et aux normes et principes appropriés. »

## Délit d'initié

Dans de nombreux pays, il est illégal de profiter d'un délit d'initié. Il s'agit d'utiliser des informations qui ne sont pas généralement disponibles, mais auxquelles vous avez accès en raison de votre travail ou de vos relations d'affaires, pour informer l'achat ou la vente d'actions ou de titres.

Ces informations pourraient avoir une incidence sur la valeur de ces actions ou titres si elles étaient rendues publiques. Il est interdit de négocier des titres ou de manipuler le cours des actions sur la base d'informations dont nous pourrions disposer dans le cadre de notre travail pour Vodafone. Ces règles s'appliquent même après que vous ayez cessé de travailler pour Vodafone.

Dans la plupart des pays, les délits d'initiés sont passibles de lourdes amendes, d'une peine d'emprisonnement ou des deux à la fois. N'hésitez donc pas à faire part de vos préoccupations ou de vos questions à l'équipe du Secrétariat général du Groupe.

### Principe d'affaires | Respect de la loi

Nous nous efforçons de nous conformer à toutes les lois nationales et internationales applicables ainsi qu'aux normes et principes appropriés.

### À faire

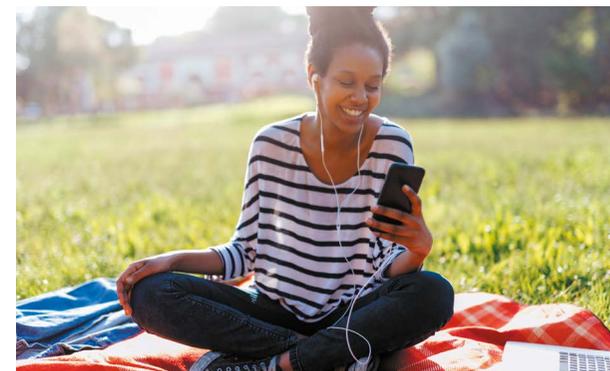
- Discuter de vos préoccupations ou de vos questions avec l'équipe du Secrétariat général du Groupe.

### À ne pas faire

- Acheter, vendre ou négocier des titres Vodafone si vous disposez d'informations privilégiées
- Vendre ou négocier d'une autre manière des titres d'une société si vous disposez d'informations privilégiées ⓘ
- Transmettre des informations privilégiées à des tiers. Il s'agit non seulement d'une infraction à la confidentialité, mais aussi éventuellement d'un délit.

Mon ami envisage de vendre des actions Vodafone dans les prochains jours. Je sais que Vodafone doit faire une annonce qui aura un impact positif sur le cours de l'action. Est-ce que je peux laisser entendre à mon ami qu'il devrait attendre pour vendre ?

Non. Vous ne devez jamais divulguer d'informations sur les activités de Vodafone qui ne sont pas accessibles au public. Vous ne devriez pas non plus utiliser d'informations privilégiées pour influencer les décisions de placement d'autrui.



## Droit de la concurrence

Nous croyons en une concurrence libre et équitable. La plupart des marchés sur lesquels nous opérons ont des lois conçues pour protéger la concurrence libre et loyale. Ces lois interdisent de conclure des accords avec des concurrents qui affectent le commerce sur le marché et qui peuvent s'appliquer à Vodafone et à d'autres organisations. Vous ne devez jamais rechercher, accepter ou discuter d'informations confidentielles avec des concurrents. ①

Les pratiques anticoncurrentielles peuvent nuire à nos activités. Vous ne devez jamais encourager les clients, fournisseurs ou anciens employés de concurrents à fournir des informations qu'ils doivent garder confidentielles.

 D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone

 **Contact préféré :**  
Votre équipe juridique locale  
L'équipe Droit de la concurrence

### À faire

- Assurez-vous de comprendre comment le droit de la concurrence pourrait s'appliquer à votre rôle
- N'oubliez pas que les pratiques anticoncurrentielles comprennent les accords informels et le partage d'informations avec les concurrents, ainsi que les contrats officiels
- Reconnaître qu'il n'est pas toujours évident de savoir qui sont nos concurrents. Certains de nos fournisseurs, clients et partenaires commerciaux nous font également concurrence. Par exemple, bon nombre de nos distributeurs sont des concurrents directs de nos propres canaux de distribution.

J'apprends que l'un des distributeurs de Vodafone a offert les combinés Vodafone à un rabais important par rapport au prix de détail recommandé. Que dois-je faire ?

Rien - le partenaire a le droit de faire des remises. Envoyer un courriel à votre homologue chez le distributeur pour lui demander de cesser d'accorder des rabais équivaldrait à maintenir le prix de revente, ce qui pourrait constituer une infraction au droit de la concurrence.

### À ne pas faire

- Partager les informations sensibles avec les concurrents (telles que les prix, les coûts et les volumes de ventes)
- Accepter de fixer le prix des produits ou des services, y compris les rabais, les remises et les commissions avec les concurrents
- Accepter de partager certains comptes, régions et marchés entre nous et nos concurrents
- Établir - directement ou indirectement - un prix de revente minimum.

Je suis à une fête et quelqu'un qui travaillait pour Vodafone et qui travaille maintenant pour un concurrent mentionne que l'entreprise quitte un certain nombre de marchés d'entreprise pour se concentrer sur les activités de consommation. Quelle est la bonne chose à faire pour s'assurer qu'il n'y a pas de risque en matière de droit de la concurrence pour Vodafone ?

Il s'agit d'informations commerciales prospectives et sensibles du point de vue de la concurrence. Vous devez arrêter la conversation et vous assurer que cette information n'est pas diffusée au sein de Vodafone.

## Lutte contre le blanchiment d'argent

L'exploitation de notre technologie pour créer de nouveaux services numériques innovants afin d'améliorer la vie de nos clients est au cœur de Vodafone. Nos produits de services financiers, comme M-Pesa, ont de nombreux avantages sociaux et améliorent l'inclusion financière sur nos marchés.

Il est essentiel que ces ambitions et ces avantages ne soient pas compromis par l'utilisation de ces mêmes services à des fins criminelles.

Nous adoptons une approche solide en matière de prévention, de détection et de déclaration du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Nous avons mis en place des systèmes et des contrôles fondés sur le risque sur nos produits financiers. Tous les employés, y compris les sous-traitants, sont tenus de signaler tout soupçon de blanchiment d'argent à leur responsable local des déclarations de blanchiment d'argent ou au champion de la politique de lutte contre le blanchiment d'argent du Groupe Vodafone.

Pourquoi Vodafone doit-elle se conformer à la réglementation anti-blanchiment d'argent - je pensais qu'elle était destinée aux banques ?

Vodafone offre des services financiers sur certains marchés locaux, comme le produit M-Pesa, qui nous fait entrer dans le champ d'application de la réglementation anti-blanchiment.

J'ai vu une transaction qui me semble douteuse - je ne suis pas sûr qu'il s'agisse de blanchiment d'argent, elle peut être légitime - que dois-je faire ?

Vous n'avez pas besoin de preuves solides pour valider vos soupçons. S'il y a des raisons de soupçonner que l'opération pourrait être liée au produit d'un crime, vous êtes tenu de faire une déclaration à votre agent local de déclaration des opérations de blanchiment d'argent. Une fois qu'un rapport a été fait, assurez-vous que l'affaire demeure confidentielle.



 D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone

 **Contact préféré :**  
Votre équipe juridique locale

## Sanctions

Vodafone doit se conformer aux lois sur les sanctions dans plusieurs pays. Ces lois empêchent Vodafone de traiter avec certaines personnes, entreprises, pays et régions. Il y a des exigences supplémentaires si vous êtes un citoyen américain, si vous négociez en dollars américains ou si vous avez des connexions avec un produit ou un service américain, car la législation américaine en matière de sanctions s'applique aux personnes, produits ou devises américains.

Nous disposons d'une politique mondiale de sanctions économiques et d'un programme de soutien pour assurer le respect des lois pertinentes.

### À faire

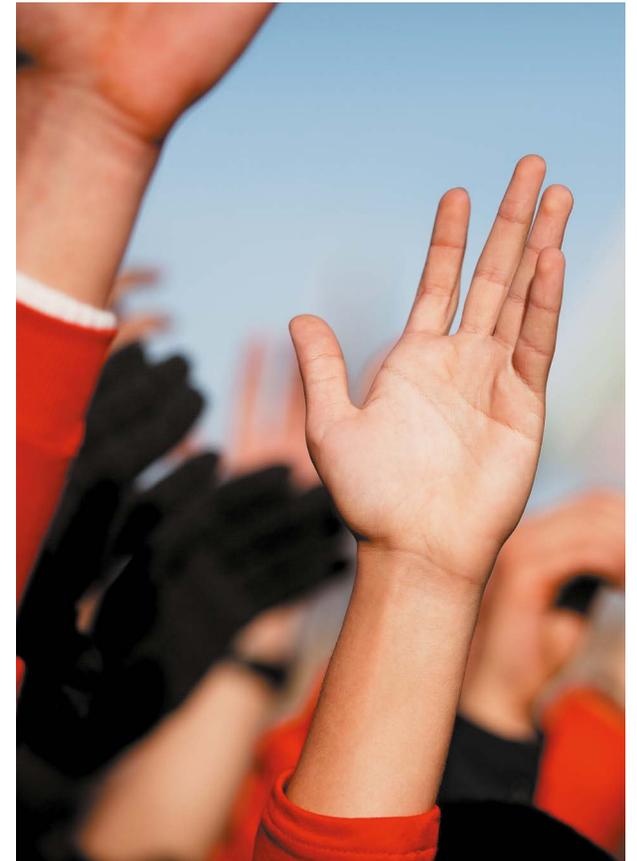
- Savoir quels sont les pays considérés à haut risque de sanctions
- Être conscient des risques de sanctions lors de la conclusion d'accords dans des pays à haut risque
- En cas de doute, consulter immédiatement le champion local de la politique des sanctions ou l'équipe juridique.

Je sélectionne un nouveau fournisseur par l'intermédiaire de Vodafone Procurement Company (VPC), ai-je besoin d'une présélection par rapport aux listes de sanctions ?

Non, le processus central d'intégration au sein de VPC implique la sélection du fournisseur en fonction des signaux d'alarme de conformité, y compris la liste des sanctions. Consultez votre champion local des sanctions au sujet de la sélection des fournisseurs locaux.

Je suis titulaire d'une carte verte américaine, y a-t-il des exigences que je dois respecter ?

Parce que la législation américaine en matière de sanctions s'applique à toutes les personnes des États-Unis, y compris les titulaires d'une carte verte et les personnes ayant la double nationalité, où qu'elles se trouvent, notre programme exige que toutes les personnes des États-Unis suivent la formation en ligne de sensibilisation aux sanctions et aux contrôles du commerce et consultent votre équipe juridique avant de traiter avec des juridictions à haut risque.



## Contrôles commerciaux

Comme Vodafone est une entreprise internationale qui exporte à la fois des biens et des services à ses clients, partenaires, fournisseurs et employés dans le monde entier, nous devons nous conformer à toutes les lois de contrôle commercial applicables.

Les contrôles commerciaux visent à contrôler le flux de certains biens, technologies (sous forme physique ou électronique), savoir-faire et services d'un pays à l'autre. Certaines marchandises contrôlées sont évidentes comme les armes et les produits chimiques, mais d'autres ne le sont pas autant comme certains routeurs, antennes, satellites, câbles électriques et châssis de réseau.

Lors du transport de ces marchandises à travers les frontières nationales, ces marchandises contrôlées peuvent nécessiter une licence d'importation ou d'exportation. Les contrôles commerciaux concernent l'ensemble du personnel de Vodafone, mais en particulier ceux qui sont impliqués dans les activités suivantes : importation, exportation ou réexportation de produits (matériels ou logiciels), de technologies ou de services (y compris intra-Groupe), recherche et développement.

Nous disposons d'une politique mondiale de contrôle du commerce et d'un programme de soutien pour assurer la conformité lors de l'exportation ou de la réexportation de produits et de technologies fournis par des tiers ou développés en interne.

### À faire

- Remplir un formulaire de validation de la classification des métiers avant l'exportation ou la réexportation d'un produit, d'une technologie ou d'un service développé par Vodafone ou un tiers, afin de déterminer si une licence est requise
- Toujours se conformer aux conditions des licences d'exportation et d'importation et aux exigences en matière de rapports
- En cas de doute, contacter l'équipe juridique locale.

### Comment puis-je demander une licence d'importation ou d'exportation ?

Lorsque vous remplissez un formulaire de validation de la classification commerciale, vous recevrez des conseils d'experts pour savoir si un permis est requis ou non.

### À ne pas faire

- Faire une demande de licence d'importation ou de contrôle commercial sans l'aide de votre champion local du contrôle commercial.

J'envoie de l'équipement d'une tierce partie dans un autre pays, comment puis-je savoir si l'article est sous contrôle commercial ?

Vous pouvez communiquer avec le fabricant tiers pour demander le numéro de classification du contrôle d'exportation (ECCN) du ou des produits. Votre champion local du contrôle du commerce pourra utiliser le ECCN pour déterminer si l'équipement est contrôlé ou non.



D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone



#### Contact préféré :

Équipe de contrôle des exportations du groupe  
Champion du contrôle du commerce local  
Votre équipe juridique locale



# Santé et sécurité

- **Les règles absolues**
- **Champs électromagnétiques (CEM)**
- **Drogues et alcool**

« Nous protégeons la santé, la sécurité et le bien-être de nos clients, de nos employés, de nos partenaires et des communautés dans lesquelles nous opérons. »

## Santé et sécurité

Nous attendons de tous les employés de Vodafone qu'ils se comportent de manière sûre et responsable à tout moment. Nous interviendrons rapidement si la santé ou la sécurité est compromise.

Ce n'est que par la responsabilité collective que nous pouvons nous assurer que nos produits et services sont sûrs pour nos clients.



### À faire

- Suivre les règles absolues pour prendre soin de nous-mêmes et de la sécurité des autres
- Intervenir lorsque nous pensons que la sécurité d'une personne est en danger
- Signaler les incidents, les dangers et les incidents évités de justesse pour faciliter l'apprentissage et la prévention
- Tenir compte de l'impact que des actions dangereuses peuvent avoir sur d'autres personnes susceptibles d'être touchées
- Valoriser et reconnaître les bonnes performances en matière de sécurité.

### Principe d'affaires | Santé et sécurité

Nous protégeons la santé, la sécurité et le bien-être de nos clients, de nos employés, de nos partenaires et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités et divulguons toute information dont nous prenons connaissance et qui démontre clairement que l'un de nos produits ou services contrevient aux normes ou lignes directrices de sécurité internationalement reconnues.

Vous voyagez avec un nouveau collègue de travail ; vous prenez un taxi à l'aéroport. Alors que le taxi démarre, votre collègue n'a pas mis sa ceinture de sécurité, que devriez-vous faire ?

Rappelez-lui la Règle Absolue et pourquoi elle est importante pour sa sécurité. S'assurer qu'il attache sa ceinture de sécurité

Je pense souvent quand je marche dans le bureau que je vois des choses qui sont potentiellement dangereuses. Rien qui soit susceptible de tuer quelqu'un mais qui pourrait facilement causer des blessures. Je ne suis pas sûr si j'ai le pouvoir d'arrêter les gens et de leur dire que ce qu'ils font est dangereux ?

Tout le monde à Vodafone a le pouvoir d'intervenir et d'arrêter quelque chose qui est dangereux. La personne peut ne pas se rendre compte que c'est dangereux jusqu'à ce que vous le lui indiquiez. En général, si ça a l'air dangereux, c'est probablement le cas.

## Les règles absolues



## Champs électromagnétiques (CEM)

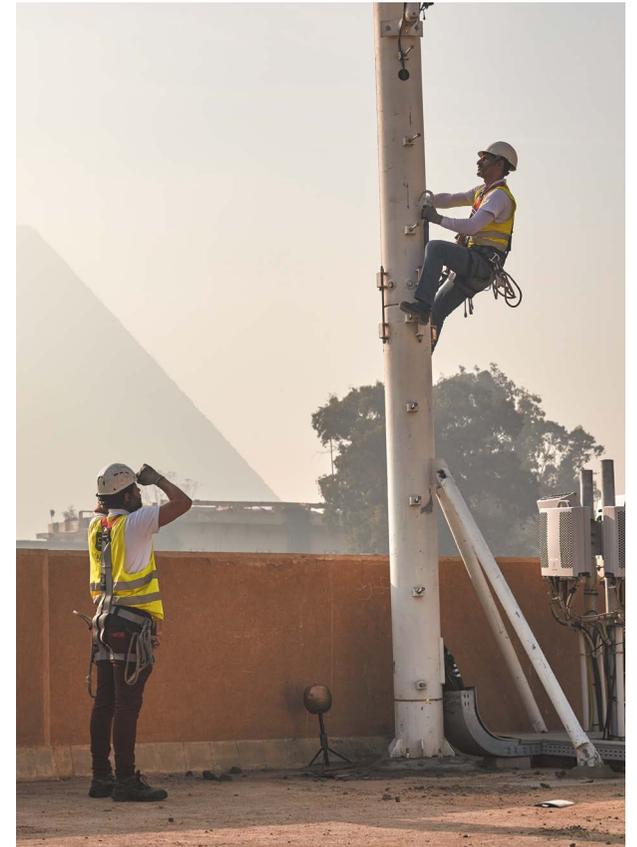
La sécurité de nos clients, du grand public, de nos employés et de nos sous-traitants est une priorité absolue pour Vodafone. Nous respectons toutes les lois applicables concernant les CEM, dans chaque juridiction où nous exerçons nos activités, et nous surveillons étroitement les recherches scientifiques indépendantes qui sont examinées par des pairs et qui répondent aux normes les plus élevées.

Nous comprenons que certaines personnes continuent de s'inquiéter de l'impact de la technologie mobile sur la santé. Nous restons déterminés à fournir ouvertement des informations et à répondre de manière transparente aux préoccupations du public concernant les mobiles, les mâts et la santé.

Notre technologie mobile fonctionne bien dans les limites de sécurité définies par les directives internationales. L'avis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) reste le même : il n'y a aucune preuve pour convaincre les experts que cette technologie présente un risque pour la santé humaine.

### À faire

- Jeter un coup d'œil à la formation d'introduction sur le fonctionnement des téléphones mobiles qui comprend des informations de base sur les mobiles, les mâts et la santé, que vous pourrez partager à vos amis et votre famille.
- Visiter la section mobile, mâts et santé de notre site Web pour en savoir plus sur la science, la technologie et les dernières recherches
- Visiter le rapport de développement durable de Vodafone pour plus d'informations.



 D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone

## Drogues et alcool

Toute utilisation, vente ou distribution de substances illégales sera traitée avec le plus grand sérieux. Veuillez soutenir vos collègues en signalant toute violation de ce Code à votre équipe RH locale. Nous apporterons notre soutien aux personnes touchées par des problèmes liés à l'alcool ou aux drogues.

### À faire

- Signaler à votre équipe RH locale vos préoccupations au sujet de la consommation d'alcool ou de drogues d'un collègue
- Se familiariser avec les lois, les cultures et les coutumes locales lorsque vous voyagez.

### À ne pas faire

- Travailler sous l'influence de drogues illicites ou d'alcool.

Mon collègue arrive régulièrement au travail en donnant l'impression d'être sous l'influence de l'alcool. Je sais qu'il a des difficultés à la maison. Que dois-je faire ?

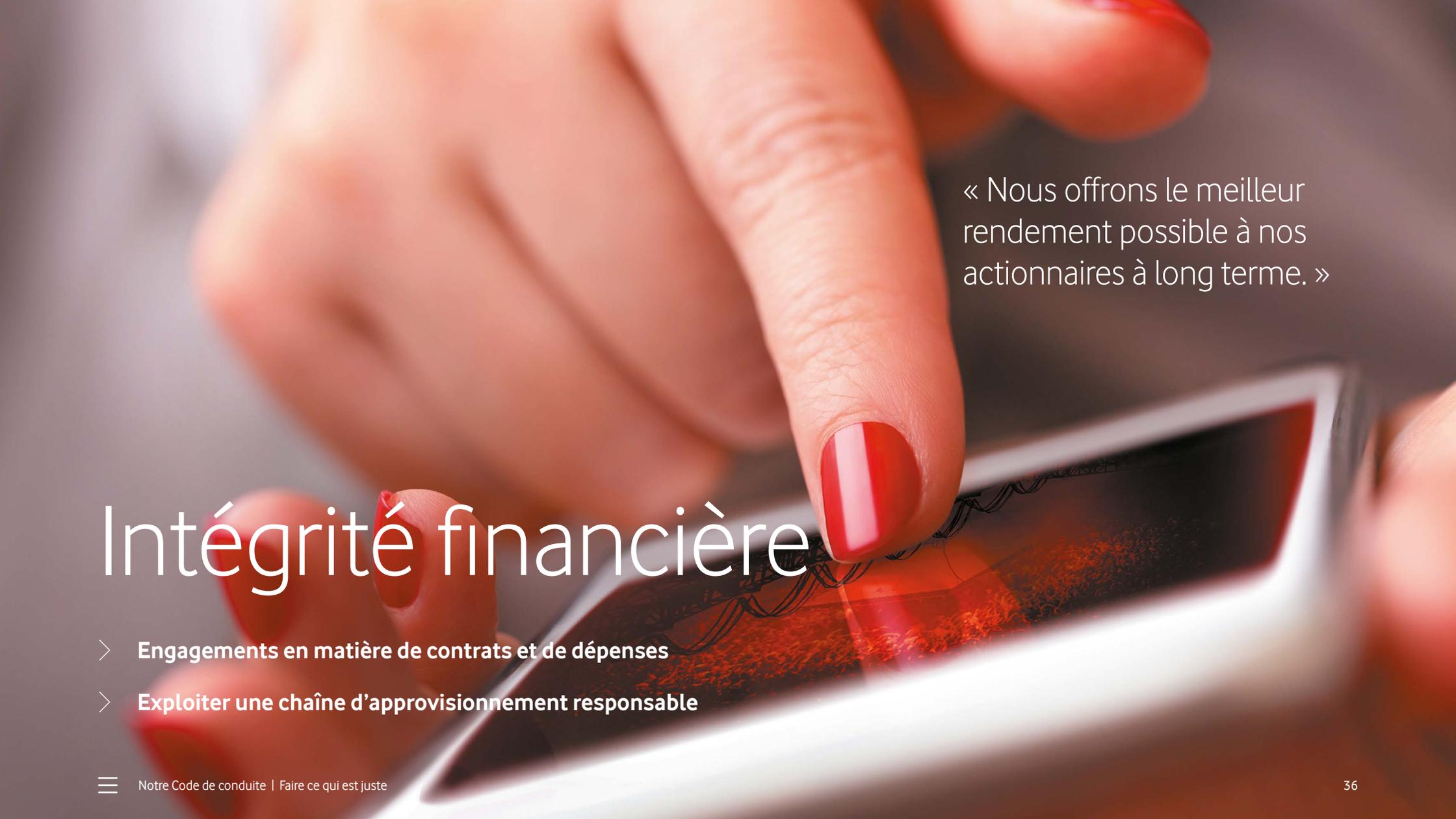
Il est important que vous en discutiez avec votre supérieur hiérarchique. La consommation d'alcool est susceptible d'affecter son bien-être et la qualité de son travail. Il est probable que votre collègue ait besoin d'aide et de soutien pour faire face à ses difficultés.

« Nous ne tolérerons pas qu'une personne soit sous l'influence de l'alcool ou de drogues illégales sur son lieu de travail. »



 D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone

 **Contact préféré :**  
Équipe locale de santé et de sécurité  
Votre supérieur hiérarchique



« Nous offrons le meilleur rendement possible à nos actionnaires à long terme. »

# Intégrité financière

- Engagements en matière de contrats et de dépenses
- Exploiter une chaîne d'approvisionnement responsable

## Intégrité financière

Vous ne devriez dépenser l'argent de votre entreprise que là où il y a un besoin commercial légitime et où le coût en vaut la peine. Vous devez connaître les limites de dépenses locales et les politiques financières qui s'appliquent directement à votre rôle.

Nos managers ont le devoir supplémentaire de s'assurer que leurs équipes gèrent bien les budgets et dépensent l'argent de l'entreprise avec prudence.

Lors de l'évaluation de l'optimisation des ressources, il est important de tenir compte de la qualité, du service, de la fiabilité, de la durabilité, du respect de notre Code d'éthique en matière d'achats et de toutes les modalités et conditions.

### À faire

- Comprendre et appliquer les politiques financières et de dépenses pertinentes à votre rôle
- S'efforcer de trouver le meilleur rapport qualité-prix lorsque l'on dépense l'argent de l'entreprise
- Comprendre quand vous pouvez et quand vous ne pouvez pas engager les fonds de Vodafone
- Acheter des biens et services uniquement par l'intermédiaire de nos fournisseurs enregistrés.

Je pense que mon collègue réclame régulièrement des frais de taxi pour travailler après les heures de bureau, mais qu'il prend les transports en commun pour rentrer chez lui. Que dois-je faire ?

Vous devriez d'abord parler à votre supérieur hiérarchique. Sinon, suivez les autres voies proposées par Speak up si vous le jugez plus approprié.



### Principe d'affaires | Intégrité financière

Nous offrons le meilleur rendement possible à nos actionnaires à long terme. Nous fondons nos décisions d'investissement, nos acquisitions et nos relations d'affaires sur des critères économiques, mais nous tenons également compte de considérations sociales et environnementales.

## Engagements en matière de contrats et de dépenses

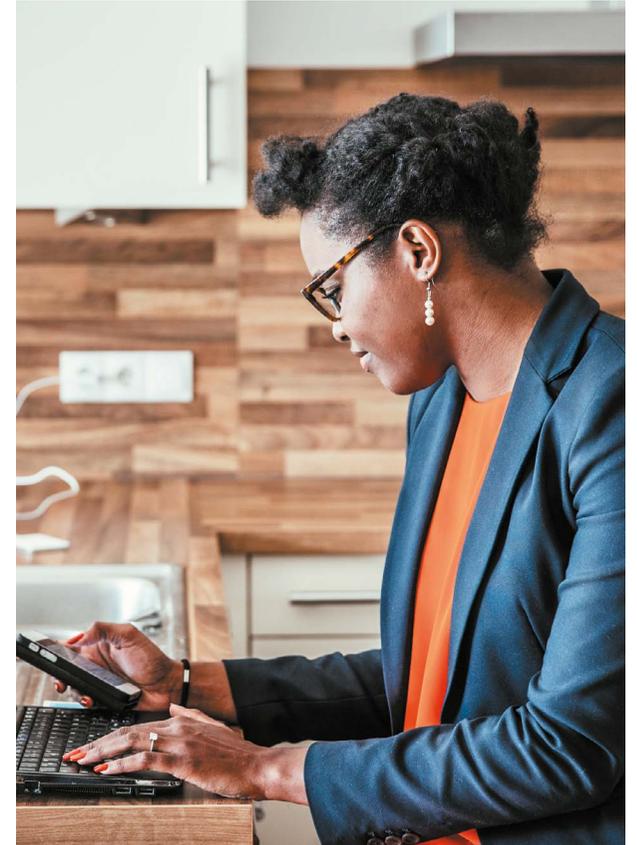
Vous ne devez pas engager Vodafone dans un contrat ou engager des dépenses sans autorisation appropriée.

Vodafone a besoin de contrats juridiquement contraignants, avec des termes et conditions convenus avant d'engager ses ressources. Sans ces accords, Vodafone s'expose à des risques financiers, commerciaux, fiscaux et juridiques.

La Délégation d'autorité (DdA) indique le niveau d'autorité dont vous avez besoin avant de pouvoir engager Vodafone pour un contrat ou une dépense. On s'attend à ce que chacun comprenne comment les règles de délégation d'autorité s'appliquent à son travail.

### À faire

- Lire la Politique sur la délégation d'autorité et comprendre comment elle s'applique à votre rôle
- S'assurer que vous êtes autorisé à engager Vodafone pour un contrat ou un paiement
- Demander des conseils juridiques et d'autres conseils pertinents, s'il y a lieu
- Passer en revue tous les contrats pour vous assurer que vous en comprenez les termes et que l'accord est dans le meilleur intérêt de Vodafone.



## Exploiter une chaîne d'approvisionnement responsable

Nous basons tous nos achats sur notre Code d'achat éthique. Nous le faisons pour gérer de manière responsable le plus gros impact que notre entreprise a sur les communautés, la société et l'environnement.

Nous attendons également de nos fournisseurs et entrepreneurs qu'ils agissent de manière responsable. Nous travaillons en étroite collaboration avec chacun d'eux pour nous assurer qu'ils respectent nos exigences dans leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement.



J'ai la procuration pour signer un contrat sur mon marché local. Sa valeur est supérieure à la somme qui m'est autorisée par la délégation de pouvoirs. Puis-je signer le contrat puisque j'ai une procuration, même si elle n'est pas conforme à la délégation de pouvoir ?

Non. Vous devez vous conformer à la fois à la délégation de pouvoirs et à votre procuration. À l'idéal, les deux devraient être cohérents.

J'ai un fournisseur que je soupçonne d'avoir enfreint le Code d'achat éthique. Que dois-je faire ?

Vous devez le signaler immédiatement à votre équipe locale de la chaîne d'approvisionnement. Vous pouvez également utiliser le processus Speak Up pour faire part de vos préoccupations.

Où puis-je trouver des renseignements sur les limites de ma délégation de pouvoirs ?

Vous trouverez la politique de délégation de pouvoirs sur le portail des politiques mondiales auquel vous pouvez accéder via notre intranet Vodafone.

 D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone

 **Contact préféré :**  
Votre supérieur hiérarchique  
Votre équipe juridique locale  
Équipe locale de la chaîne d'approvisionnement



# Politiques publiques et communications

- **Parler au nom de Vodafone**
- **Utilisation des médias sociaux**

« Nous voulons donner à tous nos employés les moyens d'être de bons ambassadeurs de notre marque. »

## Parler au nom de Vodafone

Nous devons communiquer rapidement et clairement les informations pertinentes à nos équipes. La communication interne doit toujours être professionnelle, même lorsqu'elle est informelle.

Personne ne doit faire de commentaires au nom de Vodafone sans son approbation préalable, conformément à la Politique de communication externe et de communication avec les investisseurs.

Nous devons toujours être conscients que nous sommes tous des représentants de Vodafone et que tout ce que nous faisons et disons en public représente l'entreprise.

### Principe d'affaires | Politiques publiques et communications

Nous communiquons ouvertement et en toute transparence avec toutes nos parties prenantes dans le respect de la confidentialité commerciale. Nous protégeons les informations confidentielles contre toute divulgation abusive, et toute communication autorisée d'informations confidentielles devrait se limiter aux personnes qui en ont besoin pour mener à bien leur travail.



## Utilisation des médias sociaux

Nous voulons donner à tous nos employés les moyens d'être de bons ambassadeurs de notre marque. Cependant, nous ne voulons pas que vous disiez quoi que ce soit qui pourrait avoir des conséquences involontaires.



« Fournir des informations claires et honnêtes en tout temps dans un langage facile à comprendre. »

### À faire

- S'assurer que vos communications internes et externes sont professionnelles, opportunes et, au besoin, approuvées
- Agir de façon professionnelle lorsque vous représentez Vodafone, en particulier lorsque vous portez un uniforme Vodafone, que vous utilisez l'un de nos véhicules ou participez à des événements en notre nom
- Respecter la confidentialité des renseignements confidentiels.

### À ne pas faire

- Faire des déclarations qui pourraient avoir un impact négatif sur la réputation ou la marque de Vodafone
- Faire des commentaires personnels qui pourraient être interprétés, même par erreur, comme un commentaire ou une approbation de Vodafone
- Communiquer des informations financières ou des informations sur de nouveaux produits ou services sans autorisation - les messages qui fuient, qui sont incorrects ou trompeurs peuvent sérieusement affecter le succès d'un produit ou d'un service.

Suis-je autorisé à dire où je travaille sur mon profil de réseau social ?

Oui. Vous pouvez indiquer sur votre page 'À propos' ou sur votre biographie que vous êtes un employé de Vodafone. Indiquez clairement quelle partie de l'organisation vous représentez et quelles sont vos responsabilités. Vous pouvez inclure un lien vers votre site Vodafone local.

Il y a beaucoup de directives à suivre pour l'utilisation des médias sociaux, pouvez-vous les résumer s'il vous plaît ?

En règle générale : « Soyez vous-même », « Faites preuve de bon sens » et « Respectez la loi ».

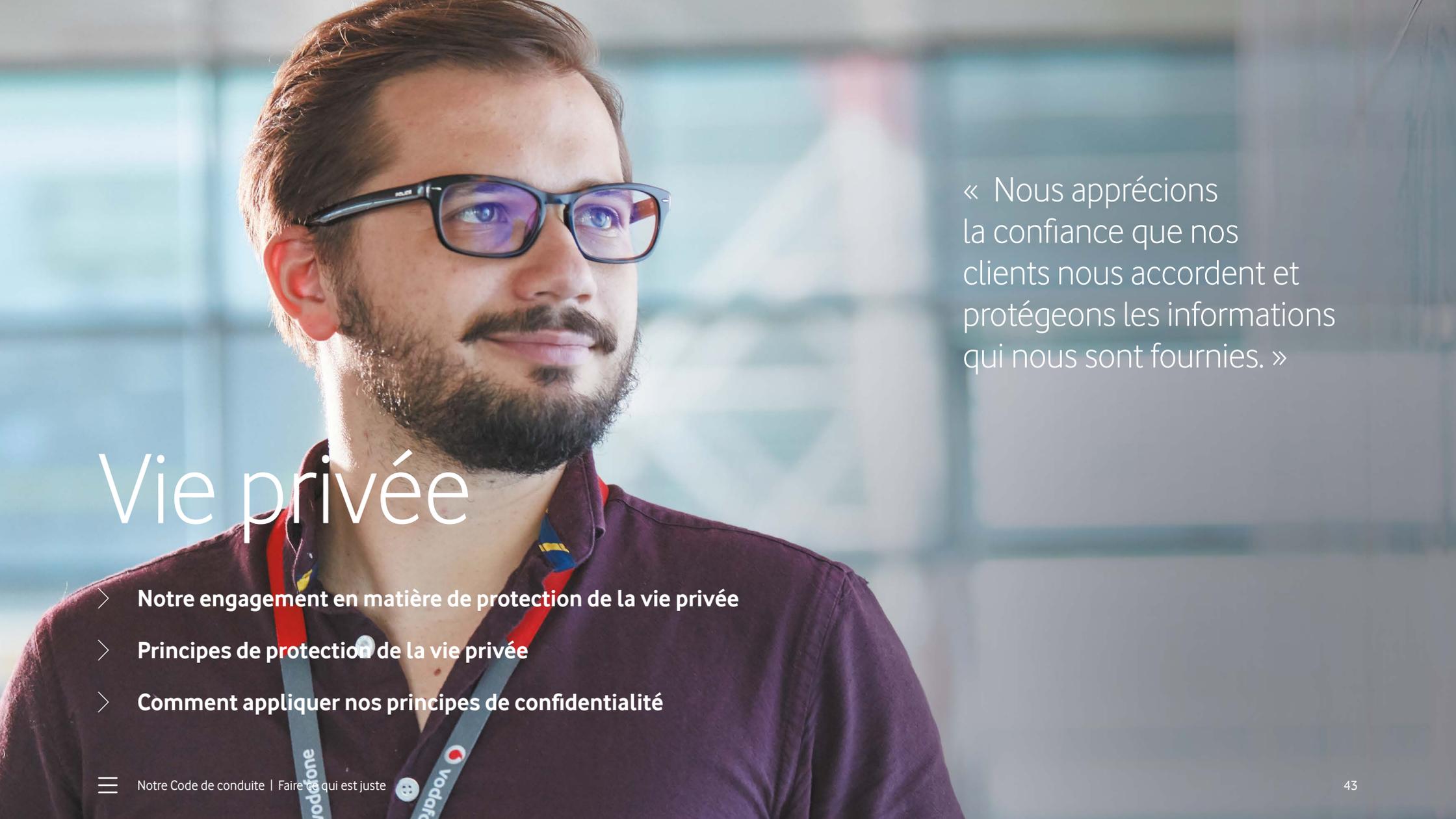


D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone



**Contact préféré :**

Équipe locale de communication interne  
Équipe locale de communication externe



« Nous apprécions la confiance que nos clients nous accordent et protégeons les informations qui nous sont fournies. »

# Vie privée

- › Notre engagement en matière de protection de la vie privée
- › Principes de protection de la vie privée
- › Comment appliquer nos principes de confidentialité



## Notre engagement en matière de protection de la vie privée

Nous accordons de l'importance à la protection de la vie privée en raison de sa valeur pour les gens. Il ne s'agit pas seulement de se conformer à la loi - il s'agit de bâtir une culture qui respecte la vie privée et qui justifie la confiance qui nous est accordée. Vodafone s'engage à traiter les données personnelles honnêtement, moralement, avec intégrité et toujours en conformité avec les lois applicables et nos valeurs ; c'est pourquoi nous adhérons aux principes de confidentialité lors du traitement des données personnelles

### Principe d'affaires | Vie privée

Nous apprécions la confiance que nos clients nous accordent et protégeons les informations qui nous sont fournies.



### À faire

- Comprendre comment les principes de protection de la vie privée s'appliquent à votre rôle
- Veiller à ce que la protection de la vie privée soit prise en compte dans vos décisions quotidiennes
- Vous familiariser avec les processus de protection de la vie privée qui s'appliquent à votre rôle, par exemple, la protection de la vie privée dès la conception.

# Principes de protection de la vie privée

## Responsabilisation

Il nous incombe de respecter ces principes à travers notre famille d'entreprises, y compris lorsque nous travaillons avec nos partenaires et fournisseurs.

## Équité et légalité

Nous nous conformons aux lois sur la protection de la vie privée et nous travaillerons avec les gouvernements, les organismes de réglementation, les décideurs et les leaders d'opinion pour améliorer et rendre plus significatives les lois et les normes sur la protection des renseignements personnels.

## Ouverture et honnêteté

Nous communiquons clairement les mesures que nous prenons et qui peuvent avoir une incidence sur la vie privée.

## Choix et accès

Nous donnons aux personnes la possibilité de faire des choix simples et significatifs concernant leur vie privée, et nous leur permettons le cas échéant d'accéder à leurs données personnelles, de les mettre à jour ou de les supprimer.

## Protection de la vie privée dès la conception

Le respect de la vie privée est un élément clé de la conception, du développement et de la prestation de nos produits et services.

## Gestion responsable des données et divulgation limitée

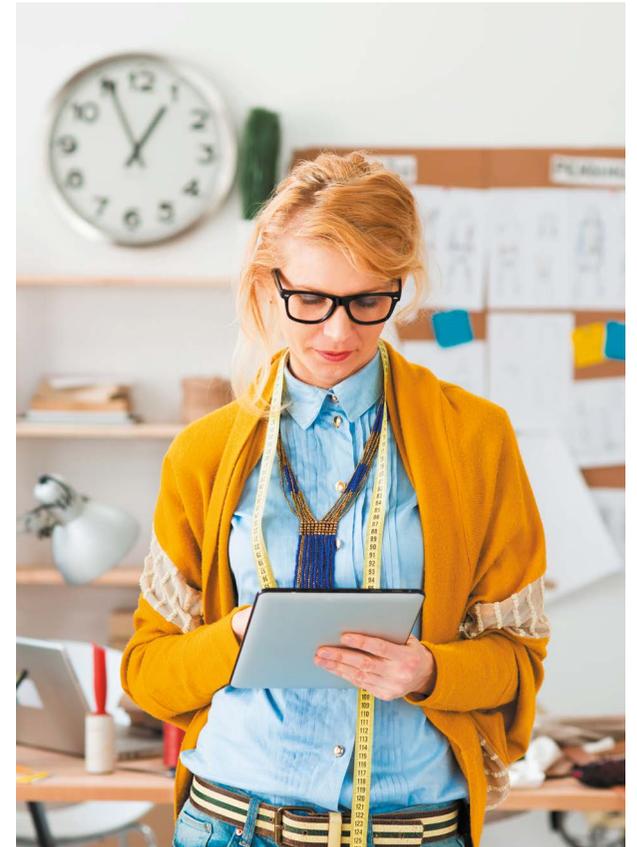
Nous appliquons des pratiques appropriées de gestion des données pour régir le traitement des données personnelles. Nous limitons la divulgation de données personnelles à nos partenaires à ce qui est décrit dans nos avis de confidentialité ou à ce qui a été autorisé par nos clients.

## Mesures de sécurité

Nous mettons en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données personnelles contre tout accès, utilisation, modification ou perte non autorisés.

## Équilibre

Lorsqu'il nous faut trouver un équilibre entre le droit à la vie privée et d'autres obligations nécessaires dans une société libre et sûre, nous nous efforçons de minimiser les impacts sur la vie privée.



## Comment appliquer nos principes de confidentialité

Vos responsables de la protection de la vie privée peuvent vous aider à comprendre comment appliquer nos principes de protection de la vie privée. Ils peuvent expliquer :

- Ce que les principes de confidentialité signifient pour vous et votre équipe
- Les procédures et directives particulières que vous devez suivre
- Comment obtenir une formation et où trouver d'autres documents de soutien.

Vous pouvez devenir un défenseur de la vie privée en rejoignant notre communauté de protection de la vie privée sur l'intranet de Vodafone.

J'ai été contacté par les autorités policières de mon pays avec une demande d'accès à des renseignements personnels. Que dois-je faire ?

Bien que la loi puisse nous obliger à répondre à une demande d'information du gouvernement ou d'organismes d'application de la loi, il y a d'autres exigences à prendre en considération. Assurez-vous de bien comprendre la nécessité d'équilibrer nos obligations légales de répondre à et de veiller à l'application de la loi, dans le respect des droits humains de nos clients et des procédures officielles. Vous trouverez de plus amples informations dans notre Politique de confidentialité et d'application de la loi.

Je travaille sur un projet impliquant l'utilisation d'informations clients qui ne sont pas couvertes par la loi. Dois-je quand même penser à la vie privée ?

Oui. Notre engagement en matière de protection de la vie privée consiste à respecter la vie privée de nos clients. Qu'il y ait une loi ou non, tout ce que nous faisons doit être conforme à nos principes de protection de la vie privée.

Je suis en train de créer une application Vodafone qui utilisera des informations personnelles. Comment puis-je m'assurer que la confidentialité est protégée. Puis-je simplement ajouter une politique de confidentialité à l'application ?

Non. Notre engagement en matière de protection de la vie privée dès la conception signifie que nous veillons à ce que la protection de la vie privée soit intégrée à nos applications et services, et pas seulement après coup. Pour plus d'informations, consultez nos conseils sur les applications mobiles sur notre site Questions de confidentialité, ou contactez votre responsable local de la protection de la vie privée.



D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone



**Contact préféré :**

Responsable local de la protection de la vie privée

# Employés

- **Diversité et inclusion**
- **Prévenir le harcèlement et l'intimidation**

« Nous voulons créer un environnement inclusif où chacun se sent respecté et valorisé et où il peut vraiment appartenir. »

## Diversité et inclusion

Nous visons l'égalité des chances et l'inclusion de tous les employés par le biais de nos politiques et pratiques en matière d'emploi.

Nous reconnaissons et célébrons l'importance de la diversité dans nos espaces de travail afin d'être aussi diversifiés que les clients que nous servons. Nous ne tolérerons aucune forme de discrimination liée notamment à l'âge, au sexe, au handicap, à l'identité sexuelle, à l'orientation sexuelle, aux antécédents culturels ou aux croyances, mais non exclusivement. Nous fondons des relations avec et entre les employés qui reposent sur le respect des individus et de leurs droits humains. Nous ne tolérerons aucune forme de travail des enfants. ⓘ

### Business principle | Employés

Nous fondons des relations avec et entre les employés qui reposent sur le respect des individus et de leurs droits humains. Nous ne tolérons pas le travail des enfants. Nous n'acceptons aucune forme de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation. Nous visons l'égalité des chances et l'inclusion de tous les employés par le biais de nos politiques et pratiques en matière d'emploi.

Nous devons tous dénoncer les comportements discriminatoires quand nous les voyons. Nous voulons que tout le monde se sente capable d'exprimer ses préoccupations. Dans un premier temps, veuillez parler aux personnes concernées avant de consulter votre équipe RH locale ou de passer par le processus Speak up.

### À faire

- Agir équitablement et faire preuve de respect envers les autres dans tous vos rapports avec eux
- Contester les comportements discriminatoires
- Faites part de vos préoccupations à l'équipe RH locale ou au processus Speak up
- Fonder toutes vos décisions en matière d'emploi exclusivement sur le mérite.

Que dois-je faire si j'entends un commentaire négatif sur l'orientation sexuelle d'une personne au cours d'une réunion ou dans un contexte de travail informel, comme à la machine à café ou dans une aire de pause ?

Ce genre de comportement est inacceptable et vous devriez le contester si vous vous sentez capable de le faire. Parlez-en à votre supérieur hiérarchique ou au directeur local des ressources humaines. Si vous ne vous sentez pas à l'aise pour le faire, alors utilisez la ligne de rapport Speak up.

Le fait de faire partie de la communauté LGBTQ+ signifie-t-il que je ne peux jamais voyager pour affaires dans un pays où il est illégal d'être LGBTQ+ ?

De nombreux collègues LGBTQ+ se rendent ou sont basés dans des pays où il est illégal d'être LGBTQ+. Dans les deux cas, ils bénéficient du soutien total de Vodafone. Avant de partir en déplacement, vous pouvez parler à l'équipe de sécurité qui pourra vous conseiller sur la législation locale, la culture et les niveaux d'acceptation LGBTQ+. Vous pouvez également envoyer un e-mail à sa hotline confidentielle à l'adresse [travelsecurity@vodafone.com](mailto:travelsecurity@vodafone.com).

L'équipe de sécurité locale dispose d'une gamme de documents disponibles sur ce sujet et vous recevrez une assistance supplémentaire en ligne et par téléphone de notre prestataire de sécurité. Cela devrait vous aider à décider si vous êtes prêt à voyager et, dans ce cas, quelle part de votre vie personnelle vous seriez prêt à partager lors de réunions d'affaires ou lors de vos sorties dans le pays en question. Quelle que soit votre décision, vous aurez le soutien de Vodafone.



## Prévenir le harcèlement et l'intimidation

Vodafone ne tolérera aucun comportement inapproprié, y compris le harcèlement, l'intimidation ou l'abus de pouvoir. 

Le harcèlement comprend tout comportement inapproprié ou importun, y compris les paroles, les gestes ou les actions qui peuvent offenser ou humilier une autre personne. Cela inclut le harcèlement sexuel. Le harcèlement peut se produire entre membres du même sexe ou de sexe opposé, en dehors du lieu de travail et/ou en dehors des heures de travail et peut être un incident isolé ou une série d'incidents.

Nous prendrons des mesures disciplinaires ou juridiques à l'encontre des personnes qui harcèlent, intimident ou abusent de leurs pouvoirs. Nous nous traiterons mutuellement avec respect et nous nous opposerons à tout comportement injuste. Nous avons tous la responsabilité de veiller à ce que cela ne se produise pas chez Vodafone.

Nous offrons un soutien accru aux victimes de violence et d'abus domestiques - voir les détails dans votre politique RH locale. Les auteurs de violence domestique qui utilisent nos biens et/ou services pour harceler ou intimider seront passibles de mesures disciplinaires.

### À faire

- Instaurer la confiance dans vos équipes en traitant tout le monde avec respect
- Vous assurer que toutes vos communications sont conformes à ce Code, peu importe à quel point vous êtes informel
- Vous exprimer si vous pensez que vous ou un collègue êtes victime de harcèlement ou d'intimidation.

### À ne pas faire

- Être désobligeant ou abusif à l'égard de vos collègues



Des conseils sont disponibles dans vos politiques RH locales



**Contact préféré :**  
L'équipe RH locale

Le harcèlement sexuel implique-t-il nécessairement un contact physique ou des attouchements non désirés ?

Le harcèlement sexuel peut être verbal ou non verbal. Les mots ou les gestes peuvent être aussi offensants que les actes physiques et le contact. Les blagues, les histoires et les commentaires inappropriés peuvent constituer un harcèlement sexuel s'ils offensent ou humilient l'individu ou d'autres personnes.

« Nous visons à créer un environnement inclusif où chacun se sent respecté, valorisé et confiant d'appartenir à Vodafone. »



# Communautés et société

› **Les communautés locales**

«Nous nous engageons avec les communautés locales pour nous aider à comprendre et à répondre à leurs préoccupations éventuelles. »

## Les communautés locales

En étant ouverts et honnêtes, en respectant les cultures et les traditions locales, nous visons à gagner la confiance et le soutien de nos communautés locales.

Nous sommes toujours à l'écoute des préoccupations des communautés locales, par exemple en ce qui concerne le déploiement des réseaux, et nous cherchons à répondre aux questions qu'elles posent. Nous serons inclusifs et ferons toujours de notre mieux pour nous assurer que tout le monde est entendu.

### Principe d'affaires | Communautés et société

Notre objectif est de fournir des produits et des services qui peuvent transformer la vie des gens et contribuer à un mode de vie plus durable en responsabilisant les individus, en contribuant à des objectifs de développement plus larges et en réduisant les impacts environnementaux. Pour ce faire, nous devons agir de façon responsable partout où nous exerçons nos activités afin de conserver la confiance de la société.

Je croyais que les droits de l'homme étaient la responsabilité du gouvernement ? Pourquoi dois-je m'en inquiéter ? ⓘ

Bien que les gouvernements aient le devoir de protéger les droits humains de leurs citoyens, les entreprises, y compris Vodafone, ont la responsabilité de respecter les droits humains et de s'assurer que nous n'enfreignons pas ces droits dans nos activités commerciales.

### À faire

- Être sensible aux besoins de vos communautés locales - écouter et répondre aux préoccupations que les gens peuvent avoir au sujet des opérations de Vodafone
- Vous impliquer dans votre communauté locale via la Fondation Vodafone.



 D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone

 **Contact préféré :**  
Développement durable de Vodafone

« Nous nous engageons à protéger l'environnement. Dans la mesure du possible, nous réduirons notre utilisation des ressources et diminuerons les émissions nocives dont nous sommes responsables dans le cadre de nos activités. »

# Environnement

## Environnement

Nous nous engageons à protéger l'environnement. Dans la mesure du possible, nous réduirons notre utilisation des ressources et diminuerons les émissions nocives dont nous sommes responsables dans le cadre de nos activités. Nous investissons dans des mesures d'efficacité énergétique afin d'atténuer les effets du changement climatique et de réduire, réutiliser et recycler le matériel de télécommunication pour réduire les déchets grâce à une planification, une conception, une installation, un entretien et une fin de vie soignés.

Tous les déchets qui ne peuvent être évités par des considérations conceptuelles devraient être revendus, réutilisés et recyclés dans la mesure du possible. Lorsque l'élimination est nécessaire, les déchets doivent être stockés correctement et traités par des entrepreneurs dûment agréés, avec une confiance suffisante dans l'élimination finale.

Nous nous conformons à la législation et aux normes nationales et internationales pertinentes, et nous établissons des politiques mondiales. Dans les pays où la législation environnementale n'est ni évidente ni appliquée, nous veillerons à ce que des pratiques responsables de gestion des impacts environnementaux soient en place.

Nous travaillons avec nos clients, fournisseurs et entrepreneurs pour développer des produits et des services qui minimisent l'impact que nous avons sur l'environnement. Nous maintiendrons la confiance des parties prenantes en étant ouverts et réceptifs aux préoccupations des clients, des organismes de réglementation et des collectivités locales dans lesquelles nous exerçons nos activités.



Existe-t-il une politique environnementale mondiale ?

Non, des politiques environnementales existent dans chaque marché local.

Où puis-je trouver plus d'informations sur notre performance environnementale ?

Pour plus d'informations, consultez le Rapport annuel sur le développement durable et le microsite sur le Développement durable de l'entreprise.

Avons-nous des objectifs environnementaux mondiaux ?

Oui, consultez le site Web des entreprises durables pour connaître nos objectifs environnementaux actuels.

## À faire

- Vous familiariser avec les lois, réglementations et politiques environnementales locales en vigueur sur les marchés
- Utiliser vos ressources judicieusement pour réduire les déchets dans la mesure du possible en suivant la hiérarchie des déchets (réduire, réutiliser, recycler)
- Utiliser les installations de recyclage du marché local dans la mesure du possible pour le papier, les équipements, les piles, etc.
- Marcher, faire du vélo ou utiliser les transports en commun là où vous le pouvez. Envisager d'utiliser le covoiturage local avec un collègue si vous avez besoin d'une voiture
- Éviter les déplacements inutiles pour réduire les émissions de carbone - utiliser des systèmes de téléconférence ou de vidéoconférence dans la mesure du possible
- Toujours tenir compte de l'environnement lorsque vous prenez des décisions d'achat : ce produit est-il nécessaire ? Existe-t-il une alternative moins nuisible à l'environnement ou plus efficace ?
- Tenir compte de l'impact du cycle de vie entier du produit sur l'environnement, y compris l'entretien et le recyclage, et pas seulement des coûts initiaux.



 D'autres informations sont disponibles sur le réseau interne de Vodafone

 **Contact préféré :**  
Équipe locale des Affaires extérieures



# Définitions

## Définitions

Que sont les « paiements de facilitation »  
et les « ristournes » ?

[p12](#)

Un paiement de facilitation est habituellement un petit paiement en espèces non officiel effectué pour accélérer une action gouvernementale de routine, par exemple payer 10 \$ à un fonctionnaire pour accélérer une demande de visa. Une ristourne est un paiement versé à une personne en échange d'une recommandation, d'une transaction ou d'un contrat avec une autre partie.

Qu'est-ce qu'un pot-de-vin ?

[p13](#)

Un pot-de-vin consiste à donner ou à recevoir de l'argent comptant, ou autre chose de valeur, afin d'inciter quelqu'un à agir « incorrectement » (ce qui entraîne généralement un gain personnel injuste). L'article de valeur n'a besoin de changer de mains, juste l'offre ou la promesse est suffisante pour enfreindre la loi.

Qu'est-ce qu'un « agent public » ?

[p13](#)

Tout fonctionnaire (élu ou nommé) ou employé d'un ministère qui occupe un poste législatif, judiciaire ou administratif de quelque nature que ce soit, même sur une base non permanente. Il s'agit notamment des membres d'une famille royale, de toute personne qui exerce des fonctions publiques dans toute branche de l'administration nationale, locale ou municipale/régionale, ou de toute personne qui exerce une fonction publique pour un organisme public ou une entreprise publique, ou une entité privée contrôlée par l'État, comme les employés des entreprises publiques ou contrôlées par l'État, ou travaillant dans les médias publics, les membres ou partis politiques ou candidats aux fonctions politiques. Il comprend également tout fonctionnaire ou agent d'une organisation internationale publique, telle que l'ONU ou la Banque mondiale.

Qu'entend-on par « raisonnable  
et proportionné » ?

[p16](#)

En règle générale, ceci couvre les articles de faible valeur de la marque Vodafone qui sont utilisés dans le cadre de la promotion, la démonstration ou l'explication de nos produits et services. Ceci peut également couvrir une partie des invitations qui sont faites dans un but commercial clair, par exemple inviter un groupe de clients potentiels à un événement, et qui n'est pas « somptueuse » ou « exagérée ».

Qu'est-ce qu'un cadeau ou un avantage  
« excessif ou inapproprié » ?

[p16](#)

Quelque chose de valeur qui ne respecte pas les limites monétaires décrites dans la Politique anti-corruption du Groupe. Par ailleurs, il peut s'agir d'un article précieux pour l'individu qui peut donner l'impression de suffire pour influencer une décision d'affaires.

Qu'est-ce qu'une « information à caractère sensible » ?

[p21](#)

Les informations à caractère sensible peuvent comprendre des accords juridiques, des spécifications techniques ou toute autre information qui n'est pas susceptible d'être connue du public et qui peut avoir une valeur commerciale.

Qu'est-ce qu'une information privilégiée ?

[p26](#)

Une information qui :

- Est précise
- N'a pas été rendue publique
- Concerne Vodafone
- Si elle était rendue publique, serait susceptible d'avoir un effet significatif sur le prix des titres Vodafone.

Qu'est-ce qu'un arrangement ?

[p27](#)

En voici quelques exemples typiques :

- Partage d'informations telles que les prix, les coûts ou les volumes de ventes avec les concurrents
- Convenir avec les concurrents de fixer le prix des produits ou services, y compris les rabais, remises et commissions
- Convenir avec des concurrents de ne pas se faire concurrence pour certains comptes ou certaines régions, ou convenir de parts de marché
- Convenir avec les revendeurs de fixer le prix minimum de revente des produits ou services.

Qu'entendons-nous par « discrimination » ?

[p48](#)

Aux présentes fins, la « discrimination » comprend la discrimination fondée sur l'âge, le handicap, le changement de sexe, le mariage et les partenariats civils, la grossesse et la maternité, la race, la religion ou les convictions, le sexe et l'orientation sexuelle.

Qu'entendons-nous par « harcèlement et intimidation » ?

[p50](#)

Nous définissons le harcèlement et l'intimidation au titre de comportement non désiré d'une autre personne qui est intimidant, malveillant, offensant, insultant, humiliant ou dégradant. Le harcèlement et l'intimidation peuvent être liés à l'âge, au sexe, à l'identité sexuelle, à l'orientation sexuelle, à la race, au handicap, à la religion ou aux convictions, et peuvent être un incident répété ou ponctuel. Il peut s'agir d'un comportement verbal, non verbal ou physique et pas toujours face à face.

Qu'entendons-nous par « droits humains »  
ou « droits de l'homme » ?

[p52](#)

Nous respectons tous les droits de la personne proclamés à l'échelle internationale, y compris la Charte internationale des droits de l'homme et les principes relatifs aux droits fondamentaux énoncés dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous nous efforçons de ne pas être complices d'infraction aux droits de l'homme. Dans tous les contextes, nous chercherons des moyens de respecter les principes des droits de l'homme internationalement reconnus, même en cas d'exigences contradictoires. Nous nous engageons également à appliquer les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme dans toutes nos activités commerciales.



Vodafone Group Plc  
Vodafone House  
The Connection  
Newbury  
Berkshire  
RG14 2FN  
Angleterre

Tél : +44 (0)1635 33251